

Paris, le

2007

*Le Directeur du Cabinet
du Premier Ministre*

NOTE
à l'attention de Monsieur Philippe COURT
Directeur de Cabinet
du Ministre de l'Education nationale

Objet : Renouvellement des emplois aidés.

P.J. : 1

Par note du 29 mai 2007, vous m'avez saisi d'une demande de renouvellement de la plus grande partie des emplois aidés dont bénéficie le ministère de l'Education nationale.

Je vous autorise à procéder au renouvellement des contrats d'avenir (CAV) et des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) venant à échéance d'ici au 31 décembre 2007, dans les conditions suivantes, résumées dans le tableau figurant en pièce jointe :

- Pour les CAV affectés à l'accompagnement des élèves handicapés et à l'assistance administrative aux directeurs d'école, le renouvellement de la totalité des emplois venant à échéance, soit 19 709 emplois ;
- Pour les CAE affectés aux mêmes tâches, le renouvellement de la totalité des emplois venant à échéance, soit 4 617 emplois ;
- Pour les CAE affectés à d'autres fonctions, le renouvellement de la moitié des contrats venant à échéance, soit 8 120 emplois.

Il appartiendra au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi de veiller à ce que ces renouvellements s'inscrivent dans la limite de la programmation des flux de contrats aidés qui sera très prochainement arrêtée.



Jean-Paul FAUGERE

Copie : M. Stéphane RICHARD
Directeur du Cabinet du Ministre
De l'Economie, des Finances et de l'Emploi

M. Jean-Luc TAVERNIER
Directeur du Cabinet du Ministre
Du Budget, des Comptes publics et de la
Fonction publique